

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 juin 2020

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote : Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr FAY (Maire de Brandivy), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren), Mr FOUCAULT (Maire de Séné – VP RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon))

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme LE BRETON (DGA GMVA), Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile)

Membres excusés : Mme LE BRETON (DGA GMVA), Mr FAY (Maire de Brandivy), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren)

Membres absent : Mr FOUCAULT (Maire de Séné – VP RENVA)

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote présents :

Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon))

Total des votants : 6 et 1 double voix (club de Baden)

Membres avec pouvoirs : 0

Membres excusés : Mr FAY (Maire de Brandivy), Mme LE BRETON (DGA GMVA),

Membres invités : Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr FRAVAL Vincent (coordinateur 47Nautik)

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 juin 2020

Délibération 2 - Approbation du compte administratif 2019

Monsieur le Président de séance expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article R 1431-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration doit délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur le budget et ses modifications

Conformément à l'article R 1431-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Directeur assure la Direction de l'Etablissement et, à ce titre, il est ordonnateur des recettes et des dépenses, prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution.

Les écritures comptables, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement figurant sur le compte de gestion 2019 dressé par le Trésorier Principal, sont conformes à celles figurant sur le compte administratif.

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION du 16 juin 2020

BUDGET RÉALISÉ 2019 PAR CHAPITRE-RENV

SECTION INVESTISSEMENT

N° chapitre	Intitulé (dépenses)	Total
16	Emprunts	27 384.42
20	Immobilisations incorporelles	7 255.00
21	Immobilisations corporelles	115 232.52
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	74 384.08

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT
TOTAL GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT

149 871.94
74 384.08
224 256.02

N° chapitre	Intitulé (recettes)	Total
13	Subventions d'investissement	61 067.93
16	Emprunts	60 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 680.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	104 916.03

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT
TOTAL GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT

121 067.93
106 596.03
227 663.96

RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT

3 407.94

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

SECTION FONCTIONNEMENT

N° chapitre	Intitulé (dépenses)	Total
011	Charges à caractère générale	236 770.66
012	Charges de personnel et frais assimilés	709 515.26
65	Autres charges de gestion courante	4 254.57
66	Charges financières	793.32
67	Charges exceptionnelles	33 380.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	104 916.03

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	983 713.81
DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	104 916.03
TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION	1 089 629.84

N° chapitre	Intitulé (recettes)	Total
013	Atténuations de charges	32 657.16
70	Produit des services	991 933.96
74	Dotations, subventions et autres participations	16 727.93
75	Autres produits de gestion courante	2 344.70
77	Produits exceptionnels	18 341.31
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	74 384.08

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 062 005.06
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	74 384.08
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	1 136 389.14

RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT **46 759.30**

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Si vous êtes d'accord, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver le compte administratif 2019 validé par Monsieur Thierry PETIT, chef de service comptable de Vannes Municipale.

Le résultat du vote est le suivant :

Pour 7
Abstention 0
Contre 0

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et :

- VU l'avis du Conseil d'Administration, il vous est proposé
- Décide que le COMPTE ADMINISTRATIF n'appelle aucune observation, ni réserve

Le President de la R.E.N.V.A

Mr Michel BAINVEL



R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO